

**Arrêté fixant la liste des candidats au Conseil d'Administration
du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe
– Collège des représentants des établissements publics -**

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe,

VU :

- Le Code général de la Fonction publique,
- Le décret 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,
- L'arrêté n°AR-PDT-2026-01 du 28 avril 2026 fixant les modalités d'organisation des élections et des désignations au conseil d'administration des centres de gestion de la fonction publique territoriale et portant répartition des sièges au conseil d'administration du Centre de Gestion de la Guadeloupe,

CONSIDERANT que seule la liste « CDG 971-Agir ensemble pour les collectivités » déposée par Monsieur Jean-Michel GUSTAVE-DIT-DUFLO le 26 mai 2026 pour le collège des établissements publics satisfait aux conditions réglementaires prévues par le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 et l'arrêté n° AR-PDT-2026-01 du 28 avril 2026 visés ci-dessus,

ARRETE

Article 1 : La liste des candidats à l'élection au Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe – collège des établissements publics affiliés – est fixée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 : Le Directeur Général des Services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Guadeloupe est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Guadeloupe et publié dans les formes légales.

Article 3 : La Présidente du Centre de Gestion certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Elle informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe dans un délai de deux mois à compter de sa publicité le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Basse-Terre, le 28 mai 2026

La Présidente du CDG 971



Denise BLEUBAR

**ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE GUADELOUPE**

Scrutin du 25 juin 2026

Liste : « CDG 971-- AGIR ENSEMBLE POUR LES COLLECTIVITES »

Représentants Des Établissements Publics Locaux

	LISTE PRINCIPALE		LISTE COMPLEMENTAIRE	
	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
1	Éric JALTON Président de communauté d'agglomération CAP Excellence Maire des Abymes	Laisely PARAT-EDOM Conseillère communautaire CAP Excellence	Pierre THICOT Vice-Président communauté d'agglomération CAP Excellence	Magaly MARCIN Conseillère communautaire CAP Excellence
2	Claude EDMOND 2ème Vice-Président CAGSC	Cédric VITALIS Conseiller communautaire CAGSC	Gaston GERAN 5ème Vice-Président CAGSC	Joël JEANNETTE Conseiller communautaire CAGSC
3	Rosan RAUZDUEL Vice-Président SYVADE	William SURDIN Administrateur SYVADE	Joël TOTO Vice-Président SYVADE	Dominique BIRAS Président SYVADE